

APERÇU DES PRESTATIONS

	VISA BONUS CARD EXCLUSIVE	VISA BONUS CARD EXCLUSIVE LIGHT	VISA BONUS CARD GOLD	VISA BONUS CARD GOLD LIGHT	VISA BONUS CARD CLASSIC	VISA BONUS CARD CLASSIC LIGHT	VISA BONUS CARD CLASSIC PREPAID
Cotisation annuelle cartes principales	CHF 216		CHF 144		CHF 48		
Cotisation annuelle cartes additionnelles	CHF 108		CHF 72		CHF 24		
Chargement initial du compte	x	x	x	x	x	x	gratuit
Chaque chargement de compte suivant (solde max. de CHF 10'000)	x	x	x	x	x	x	1%, min. CHF 2
Carte de remplacement (p.ex. en cas de perte ou de vol)	gratuit		gratuit		CHF 20*		
Code NIP de remplacement	gratuit		gratuit		CHF 10*		
Franchise maximale en cas d'abus	pas de franchise		pas de franchise		CHF 100*		
Protection de perte pour la carte principale et la carte additionnelle	gratuit		gratuit		CHF 1.50 par mois (CHF 18 par an)		
Assurance de solde (facultative)	0,49% du montant de la facture mensuelle		0,49% du montant de la facture mensuelle		0,49% du montant de la facture mensuelle		x
ScanProtect (facultatif)	Couverture individuelle: CHF 80 par an/Couverture familiale: CHF 99 par an		Couverture individuelle: CHF 80 par an/Couverture familiale: CHF 99 par an		Couverture individuelle: CHF 80 par an/Couverture familiale: CHF 99 par an		
Help Line 24h	gratuit		gratuit		gratuit		
Service de concierge	gratuit		x		x		
Protection juridique shopping	gratuit		gratuit		x		
Meilleur prix garanti	gratuit		gratuit		x		
Extension de la garantie fabricant	gratuit		x		x		
Assurance livraison de marchandises et transport	gratuit		x		x		
Franchise pour véhicules de location	gratuit		gratuit		x		
Annulation pendant le voyage	gratuit		gratuit		x		
Annulation avant le voyage	gratuit		gratuit		x		
Assistance protection juridique de voyage	gratuit		gratuit		x		
Frais de recherche et de secours	gratuit		gratuit		x		
Argent liquide de secours	gratuit une fois par an		gratuit une fois par an		gratuit une fois par an		
Carte de crédit de secours	gratuit une fois par an		gratuit une fois par an		gratuit une fois par an		
Frais de traitement monnaies étrangères	1,75%		2%		2%		
Transactions en CHF à l'étranger	1,75%		2%		2%		
Retraits aux distributeurs automatiques de billets**	4%, au min CHF 10 (CH et étranger)	x	4%, au min CHF 10 (CH et étranger)	x	4%, au min CHF 10 (CH et étranger)	x	4%, au min CHF 10 (CH et étranger)
Transfert d'argent/quasi-cash (par exemple via Western Union, Skrill ou Revolut)***	4%, au min CHF 1	x	4%, au min CHF 1	x	4%, au min CHF 1	x	4%, au min CHF 1
Frais pour les versements au guichet postal	CHF 3		CHF 3		CHF 3		
Rémunération du solde créditeur (à partir de mai 2024)	Taux d'intérêt d'épargne de 0,25% de CHF 1000 à CHF 100'000 Taux d'intérêt d'épargne de 0,375% à partir de CHF 100'001 et plus		Taux d'intérêt d'épargne de 0,25% de CHF 1000 à CHF 100'000 Taux d'intérêt d'épargne de 0,375% à partir de CHF 100'001 et plus		Taux d'intérêt d'épargne de 0,25% de CHF 1000 à CHF 100'000 Taux d'intérêt d'épargne de 0,375% à partir de CHF 100'001 et plus		x
Taux d'intérêt annuel****	14%		14%		14%		
Possibilité de paiement échelonné	2,5% du solde à régler par mois, au moins CHF 50	x	2,5% du solde à régler par mois, au moins CHF 50	x	2,5% du solde à régler par mois, au moins CHF 50	x	x
Frais pour rappel de paiement	CHF 20		CHF 20		CHF 20		
Décompte mensuel (facture sur papier)	CHF 2 par décompte mensuel		CHF 2 par décompte mensuel		CHF 2 par décompte mensuel		
Réimpression du décompte mensuel (par ordre)	CHF 10		CHF 10		CHF 10		
Remboursement sur compte postal ou bancaire	CHF 20		CHF 20		CHF 20		
Redressement non autorisé	CHF 20		CHF 20		CHF 20		
Recherche d'adresse	CHF 25		CHF 25		CHF 25		
Verified by Visa (shopping en ligne sûr)	inclus		inclus		inclus		

\* Ne s'applique pas en cas d'assurance protection de perte.

\*\* Les revenus provenant de loteries (à l'exception de Swisslos), de paris ou de gains au casino sont considérés comme des retraits d'argent liquide (jeux de hasard).

\*\*\* Les opérations de transfert d'argent au moyen d'une carte de paiement Cornèrcard ou BonusCard (y compris le chargement de cartes de paiement tierces ou le transfert d'argent sur des cartes de paiement tierces) présupposent, conformément aux règles actuelles de Visa et Mastercard, que le titulaire de la carte concerné a été identifié de manière complète, qu'un formulaire A valablement signé a été versé au dossier afin d'établir l'ayant droit économique et que l'identité du requérant de la carte a également été vérifiée.

\*\*\*\* Le taux d'intérêt correspond au taux déterminé conformément à l'ordonnance relative à la loi sur le crédit à la consommation (OLCC) et peut être adapté chaque année. La modification du taux annuel est communiquée au détenteur de la carte sur la facture ou toute autre forme de communication appropriée.